

Contrat de vie

J'ai droit au respect.

Par conséquent, je dois aussi respecter les autres.



- **Obéir** aux directives de **TOUS les Personnels** du Lycée ;
- **Être poli** avec tous : pas d'insolence, de grossièretés, de violences verbales et/ou physiques ;
- Faire preuve de **tolérance** et respecter la **neutralité** : pas de signes visibles religieux, philosophiques ou politiques ;
- **Respecter les droits à l'image** : il est interdit de publier des images et/ou vidéos sans autorisation écrite des personnes concernées.



J'ai droit à la responsabilité. Par conséquent, je fais preuve d'un comportement adapté.

- Être **ponctuel**. Toute arrivée tardive non justifiée, tant le matin qu'en journée lors des changements de cours, pourra être sanctionnée ;
- Signaler au secrétariat de direction toute absence dès le 1^{er} jour (avant 8h30). Envoyer le justificatif d'absence par mail à l'adresse suivante : absence@LyceeCharlesPlisnier.be. Le déposer dans les boîtes prévues à cet effet dès le retour ou le remettre en mains propres à mon éducateur responsable ;
- Comme le précise la réglementation, l'usage de GSM, écouteurs et/ou montre connectée est **FORMELLEMENT INTERDIT** dans l'enceinte de l'école. Leur usage au sein de l'établissement fera l'objet d'une "saisie" immédiate et dans certains cas d'une sanction plus sévère. Au besoin, tu dois t'adresser à ton éducateur **pour toute communication urgente** auprès de tes parents ;
- Être responsable de mon cartable et/ou tout autre objet (sac de « gym », manteau, etc.) ; éviter alors de les abandonner ou de les laisser traîner ;
- Respecter le sens giratoire dans les escaliers durant les changements de cours ;
- Avoir une **attitude physique** et un **comportement convenables** (pas de bagarre pour régler un problème, de cris ni de courses dans les couloirs). Ne pas fumer au sein du Lycée ou dans son voisinage immédiat. Ne jamais consommer d'alcool ;
- Venir à l'école en **tenue décente¹ et adaptée au milieu scolaire**.

¹ On entend par décent, une tenue qui n'est pas susceptible d'heurter autrui, respectant une certaine pudeur.

J'ai droit à la sécurité. Par conséquent, je dois être prudent.



- Ne pas apporter, ni utiliser à l'école d'objets de valeur ou en assumer l'entière responsabilité. **La direction ainsi que les membres du personnel ne pourront être tenus responsables en cas de perte ou de vol ;**
- **Ne pas introduire ou détenir au sein du Lycée, ou dans son voisinage immédiat, des armes (au sens de la Loi), outil, objet tranchant, contondant ou blessant. Les substances toxiques et/ou interdites (Drogues, puff, etc.), dangereuses ou inflammables, ainsi que le matériel s'y rapportant, sont également interdits. Enfreindre cette règle entraîne le renvoi immédiat et définitif de l'établissement ;**
- **Ne pas s'attarder aux abords du Lycée avant et après la fin des cours.**

J'ai droit à l'autonomie. Par conséquent, je dois m'engager personnellement.



- Venir impérativement, chaque jour, avec mes **cours en ordre et mon matériel scolaire complet dans un cartable** ou sac à dos (pas de plastique ni de sac à main) ;
- Tenir en ordre mes documents administratifs (cours, cahier d'avis, etc.) ;
- **Respecter le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)** car le listing des règles du contrat de vie n'est pas exhaustif.



J'ai droit à un environnement de travail agréable. Par conséquent, je respecte les biens et les personnes qui m'entourent.

- **Respecter les bâtiments** et les locaux, **le matériel** dont je me sers et **les biens** d'autrui ;
- **Être attentif.ve à mon hygiène corporelle** par respect pour moi-même et les autres.

Signature du/des responsable(s) légal(aux),

Signature de l'élève,